



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 074-217402361-20241016-ARR2024_088LS-AR



VILLE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

Haute-Savoie

ARRETE MUNICIPAL

N° DST2024/088/LS

PORTANT ABROGATION DE L'ARRETE N°DST2024/012/LS RELATIF A L'INTERDICTION DE TRAVAUX DANS LE SECTEUR DU REFUGE DU GOUTER

Le Maire,

VU les articles L. 2212-1 à 5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'environnement,

VU la déclaration préalable n°074.236.22.00026 accordée le 20 avril 2022 à la FFCAM en vue de réaliser des travaux en façades, toiture et plancher du local fondoir,

VU la déclaration préalable n°074.236.23.00207 accordée le 16 janvier 2024 à la FFCAM en vue de procéder à la rénovation des générateurs d'électricité et à la pose de panneaux photovoltaïques au Refuge du Goûter,

CONSIDERANT que les travaux réalisés par la FFCAM induisaient une fin d'exploitation du refuge au 15 septembre 2024 et que la saison est désormais achevée,

CONSIDERANT qu'il y a lieu par conséquent d'abroger l'arrêté n°DST2024/012/LS.

ARRETE

Article 1 : L'arrêté n°DST2024/012/LS en date du 27 février 2024 portant interdiction de travaux dans le secteur du refuge du Goûter est abrogé.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours par devant le Tribunal Administratif de Grenoble sis 2 Place Verdun, BP 1135, 38022 GRENOBLE Cedex dans les deux mois suivant sa publication.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à la FFCAM.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Lieutenant du Centre de Secours, Monsieur le chef de Poste de la Police Municipale et Monsieur le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains le 16 octobre 2024,

Le Maire

Jean Marc PEILLEX



Télétransmis le 17.10.2024

Affiché numériquement du 17.10.2024 au 17.12.2024

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE
T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com
Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64
Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33